

0380049X  
ACADEMIE DE GRENOBLE  
LYCEE POLYVALENT DE LA MATHEYSINE  
3 RUE LESDIGUIERES  
38350 LA MURE D ISERE  
Tel : 0476810011

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : modalités remboursement des frais déplacement

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2025

Réuni le : 06/11/2025

Sous la présidence de : Françoise Landi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les modalités remboursement frais déplacements élèves et personnels**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

frais déplacement élèves et personnels:Formulaire de simplification de l'état de frais de déplacement dans le cadre du stage PFMP pour les élèves et les enseignants (ordre mission ).Formulaire de simplification de l'état de frais de déplacement pour tous les personnels.Modalités de remboursement pour repas, trajets, hébergement, etc.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0